

Bruxelles, le 28 septembre 2026
(OR. en)

13675/26
ADD 1

Dossier interinstitutionnel:
2026/0290 (COD)

PECHE 373
CODEC 1779

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Pour la secrétaire générale de la Commission européenne, Madame Martine DEPREZ, directrice
Date de réception:	28 septembre 2026
Destinataire:	Madame Thérèse BLANCHET, secrétaire générale du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	COM(2026) 507 annex
Objet:	ANNEXE de la Proposition de RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL établissant des mesures de gestion, de conservation et de contrôle applicables dans la zone de la convention de la Commission des pêches du Pacifique Nord

Les délégations trouveront ci-joint le document COM(2026) 507 annex.

p.j.: COM(2026) 507 annex



COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 28.9.2026
COM(2026) 507 final

ANNEX

ANNEXE

de la

Proposition de

RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

**établissant des mesures de gestion, de conservation et de contrôle applicables dans la
zone de la convention de la Commission des pêches du Pacifique Nord**

Annexe

Annexe I

1. Normes minimales applicables à la déclaration des captures à l'entrée

N°	Informations sur l'activité de pêche	Format/notes	Description détaillée
1	Date d'entrée dans la zone de la convention	AAAA-MM-JJ	
2	Heure d'entrée dans la zone de la convention	HH:MM UTC (horloge de 24 heures)	
3	Zone dans laquelle les captures déclarées sont intervenues	Eaux nationales/autre juridiction	

2. Énumérer toutes les espèces, y compris les prises accessoires, se trouvant à bord au moment de l'entrée dans la zone de la convention

Code FAO	Poids total (kg)			